

Charte de l'espace multimédia

Conditions d'accès et d'inscription

- Vous devez être inscrit à la bibliothèque (cf. les conditions d'inscription à la bibliothèque) et avoir rempli et signé la charte de bon usage.
A votre arrivée, l'animateur multimédia vous demandera votre carte de bibliothèque.
- Les personnes mineures devront faire remplir par leurs parents ou leurs tuteurs légaux l'autorisation parentale ci-jointe.
- Les horaires d'ouverture de l'espace multimédia sont les suivants :
Mardi : 15h-18h
Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h
Vendredi : 15h-19h
Samedi : 10h-12h30 / 14h-17h30
- Les postes sont en accès libre. L'utilisateur peut effectuer une réservation directement auprès de l'animateur multimédia ou des bibliothécaires, ou par téléphone.
- L'utilisateur s'engage à respecter la durée pour laquelle il réserve le poste, et à prévenir l'animateur s'il ne peut pas venir. Si l'utilisateur n'est pas présent 15 minutes après l'heure réservé, l'animateur pourra mettre le poste retenu à la disposition d'un autre utilisateur.
- Impression : Les frais d'impression sont à la charge des utilisateurs, à raison de 0,18 € la feuille A4 noir et blanc ou couleur.

Services proposés et utilisations des postes informatiques

- Les micro-ordinateurs sont utilisables gratuitement, sur réservation et sous réserve de disponibilité.

- Chaque usager est entièrement responsable du contenu de ses consultations sur Internet et l'animateur se réserve le droit de consulter l'historique des sites consultés et de prendre des décisions en fonction de ce qui sera repéré.
- L'utilisateur doit respecter le matériel mis à sa disposition : il lui est interdit de procéder à des modifications de réseau, modifier la configuration des postes, d'installer des logiciels.

Rôle de l'animateur multimédia

- Le rôle de l'animateur multimédia est de faciliter l'accès aux postes informatiques, d'aider et de conseiller les utilisateurs dans la prise en main de l'outil informatique (matériel, logiciels, Internet, traitement de texte) et de procéder au dépannage des postes en cas de problème.
- L'animateur a également en charge d'organiser des initiations et des ateliers aux nouvelles technologies, et de recueillir vos suggestions.
- L'animateur multimédia est également à votre disposition pour vous aider dans vos recherches documentaires ou vos travaux personnels nécessitant l'outil informatique. N'hésitez donc pas à le solliciter...



- L'espace multimédia permet :
 - La consultation et le prêt de cédéroms et DVD
 - L'accès à Internet (recherches documentaires, messagerie électronique...)
 - L'utilisation de logiciels bureautiques (Word, Excel, Publisher...) et de traitement d'images (Gimp, Photofiltre...)
 - La consultation et l'emprunt d'ouvrages et revues informatiques
- La consultation de cédéroms personnels n'est pas autorisée.
- Tout utilisateur souhaitant sauvegarder un document ou un fichier devra le faire sur une disquette personnelle ou une clé USB, contrôlée préalablement par l'animateur. Toute disquette ou clé USB suspecte ne pourra être utilisée. L'espace multimédia ne fournit ni disquette, ni clé USB.
- L'utilisateur est averti que les fichiers enregistrés dans le dossier « Mes documents » sont visibles et accessibles par les autres utilisateurs, et que l'animateur multimédia peut prendre la décision de nettoyer ce dossier en supprimant les fichiers qui s'y trouvent. Il vous est donc conseillé d'utiliser une clé USB pour sauvegarder vos dossiers personnels.

4- Est strictement interdit

- ⇒ La consultation de sites web véhiculant des propos racistes, insultants et discriminatoires, des pratiques sexuelles réprouvées par la loi, des sites web à caractère pornographique
 - ⇒ L'envoi et l'édition, à partir des équipements de l'espace multimédia, de fichiers, messages électroniques et pages web comportant des propos racistes, insultants et discriminatoires, des informations ayant trait à des pratiques sexuelles réprouvées par la loi ou à caractère pornographique
 - ⇒ Le téléchargement de logiciels, extraits musicaux...
- ↳ La consultation de ces sites Internet à caractère litigieux est formellement interdite et provoquera une rupture immédiate et irrévocable à l'accès à l'espace multimédia.

1- Prêt de cédérom et DVD

- L'espace multimédia propose un prêt de cédéroms et DVD.
- Toute personne inscrite à la bibliothèque peut emprunter un cédérom ou DVD par carte pour une durée de trois semaines.
- Seuls les boîtiers sont en présentation. Les cédéroms et DVD sont à retirer auprès de l'animateur multimédia.

2- Utilisation d'Internet

- Internet est un outil accessible à tout usager inscrit à la bibliothèque. Il est possible d'effectuer des recherches documentaires, d'accéder à sa messagerie électronique (consultation et envoi de courriels), de créer et mettre à jour un blog ou un site Web.
- Les enfants de moins de 9 ans ne sont pas autorisés à accéder seuls à Internet. Ils doivent être accompagnés d'un de ses parents ou de son tuteur légal.
- Est toléré le mercredi, le samedi et pendant les vacances scolaires le « t'chat » et l'utilisation de MSN Messenger en respectant les règles établies et affichées par l'animateur multimédia. Toutefois, la priorité sera donnée aux recherches documentaires et aux initiations.

3- S'engager à :

- L'utilisateur s'engage à respecter l'environnement dans lequel il se trouve et à respecter ses voisins en faisant preuve d'autodiscipline.
- Prévenir en cas d'empêchement afin de ne pas bloquer un poste informatique inutilement.
- Éteindre les téléphones portables, ou du moins les mettre en vibreur, et répondre aux appels à l'extérieur de la bibliothèque.